PROJET CAPITAL HUMAIN ET AUTONOMISATION DES FILLES EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (PROJET MAÏNGO)

No de Projet (P171158)

**Résumé du**

**Plan de Gestion de la Sécurité**

**(PGS)**

Mai 2021

L’Unité de Coordination du Projet Capital Humain et Autonomisation des Filles

(Projet Maïngo)

**RESUME EXECUTIF DU PLAN DE GESTION DE LA SECURITE DU PROJET MAÏNGO (P.171158).**

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet Maïngo, des instruments environnementaux et sociaux ont été élaborés Le Gouvernement à travers l’Unité de Coordination des Projets (UCP) du Ministère de l’Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC) s'engage à répondre de manière adéquate aux exigences de la Banque Mondiale sous son Cadre Environnemental et Social (CES). Outre les aspects environnementaux et sociaux déjà abordés dans d'autres instruments de travail, une évaluation des risques de sécurité découlant du projet a été effectuée et un plan de gestion de la sécurité a été développé pour évaluer, prendre en compte, couvrir et proposer des solutions de mitigation pour la prévention et la réponse aux risques potentiels de sécurité qui pourraient affecter le projet.

Le **Projet Maïngo**, avec un montant de $50 millions a pour objectif d’améliorer l'accès aux services de santé essentiels, à l'éducation et aux opportunités d'emploi qui autonomisent les femmes et les adolescentes dans les zones ciblées de la République Centrafricaine.

Le projet Maïngo a pour but d’intervenir dans Bangui et dans les préfectures de Kemo, Nana-Grebizi, Ouaka, Mambere-Kadei, Ouham-Pende, Bamingui-Bangoran, Ouham et Vakaga. Compte tenu du caractère changeant de la situation sécuritaire en RCA, le phasage des préfectures peut être sujet à changement, tout comme les préfectures sélectionnées pour un déploiement ultérieur. Le projet profitera de la présence d’autres projets de la Banque Mondiale et d’autres acteurs partenaires. Un Scan Conflit & Sécurité sera fait, afin d’éviter la réalisation du projet là où il y a trop de risques de sécurité.

Les activités du Projet Maïngo sont organisées autour de quatre composantes.

**La composante 1** établira des espaces surs et des clubs communautaires (au sein des installations communautaires existantes) pour permettre aux jeunes femmes et aux jeunes hommes de faire des choix intentionnels et de prendre les mesures souhaitées en ce qui concerne leur santé, leur fertilité, leur éducation et leurs opportunités économiques. Cette composante offrira une gamme de programmes pour les membres de l’Espace sûr, y compris : programmes récréatifs et de loisirs, programmes de base et des programmes d’inclusion productive.

**La composante 2** renforcera l’accès aux systèmes de prestation de services, afin d'améliorer la santé, les connaissances et les compétences des femmes et des adolescentes. Elle élargira l'accès au système de soins de santé primaires grâce aux agents de santé communautaires. Elle utilisera également une approche globale et holistique pour s'attaquer aux principaux obstacles à l'éducation des filles. Elle fournira une formation professionnelle et des opportunités économiques viables aux jeunes non scolarisés, filles et garçons dans les zones sélectionnées du projet, avec un accent particulier sur les filles. Ces formations se feront au profit de jeunes inactifs par le biais de centres polyvalents d'enseignement, de formation et d'alphabétisation professionnels. Ces centres offriront un large éventail de formations non formelles (enseignement et formation professionnels et formation aux moyens de subsistance), de compétences de base, de compétences de vie et de services d'inclusion productive aux jeunes non scolarisés des zones rurales et urbaines, en fonction de leurs besoins.

**La composante 3** s'efforcera de soutenir le gouvernement pour une meilleure planification et coordination du large éventail de secteurs qui contribuent à la formation du capital humain en RCA. Elle financera également la communication nationale en relation de l’autonomisation des femmes et des filles, et la gestion, la supervision et le suivi évaluation du projet.

**La composante 4**, encore appelée composante d'intervention d'urgence, interviendra pour fournir un soutien en temps utile dans les situations d'urgence (catastrophe, épidémie, etc.)

Tout en reconnaissant les paramètres de sécurité comparativement fragiles de la RCA, le MEPC s'est engagé à mettre en place des mesures afin de protéger les travailleurs du projet, les sites, les actifs et les activités ainsi que les communautés affectées par le projet contre les menaces potentielles. Pour assurer cette sauvegarde et ainsi la réussite du projet, le MEPC à travers de l’UCP, a déjà établi une évaluation complète des risques de sécurité (ERS) relative à la mise en œuvre du projet Maïngo, analysant systématiquement et stratégiquement les menaces, vulnérabilités et risques de sécurité dans les zones du projet.

Compte tenu de la forte présence de groupes armés non étatiques sur l'ensemble du territoire centrafricain, les risques potentiels pour la sécurité des travailleurs et des bénéficiaires des projets sont significatifs. Le MEPC, à travers l’UCP, a déjà réalisé une Évaluation des Risques de Sécurité (ERS) pour l’ensemble des activités prévues par le Projet.

Les objectifs du Plan du Gestion Sécuritaire (PGS) sont d'établir, d’une manière systématique, un processus de planification et des procédures associées pour faire face aux risques de sécurité potentiels pour les travailleurs et contractuels du projet, les sites, les actifs et les activités ainsi que pour les communautés affectées par le projet Maïngo comme identifiés dans l’ERS. Sur la base des conclusions de l’ERS mentionné, le PGS a été structuré selon les quatre groupes suivants d'atténuation des risques :

1. **Atténuation des risques à travers la conception du projet ;**
2. **Atténuation des risques par la structure organisationnelle permettant une responsabilité de sécurité**
3. **Atténuation des risques par des partenariats de sécurité en réseau ;**
4. **Atténuation des risques par la standardisation des procédures**

Le niveau de risque sur le plan de sécurité dans les zones du Maïngo est présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 1 : Niveau de risque de sécurité dans les zones du Maïngo (1er – 15 mars 2021)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Niveau de risque de sécurité | Description du niveau des risques de sécurité | Zones du projet Maïngo concernées |
| Vert | Niveau de risque relativement acceptable dans la préfecture avec de faibles menaces armées contre le projet. | Ouka |
| Orange | Niveau de risque partiellement difficile en préfecture avec des menaces importantes contre les projets. | Bangui ; Kémo ; Mambéré-Kadéï ; |
| Rouge | Niveau de risque élevé dans la préfecture avec des menaces importantes à très importantes. | Bamingui-Bangoran ; Ouham ; Ouham-Pendé ; Nana-Grébizi, Vakaga |

La situation générale en matière de sécurité dans toute la RCA reste extrêmement précaire et instable. Malgré l’Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR), on continue de signaler des affrontements armés, des violations des droits de l’homme ainsi que d’autres troubles à l’ordre public. On observe aussi une itinérance des groupes armés non-étatiques. L'insécurité est alimentée par plusieurs lignées de conflit, y compris par les griefs socio-économiques entre les ethnies du pays, la concurrence entre les éleveurs et les agriculteurs,[[1]](#footnote-2) l'absence de structures étatiques et l'exploitation associée de l'anarchie à travers diverses milices dans de nombreuses régions du pays, l'antagonisme religieux entre musulmans et chrétiens ainsi que l’économie de la violence qui règne afin d’exploiter les ressources du pays.[[2]](#footnote-3) Entre janvier 2020 et le 11 mars 2021, 699 incidents de violence armée avec 605 décès ont été enregistrés. Les élections de décembre 2020 ont été marquées par une forte augmentation de la violence. La CPC, une coalition puissante réunissant notamment l’Anti-Balaka et la Séléka, a tenté de prendre la capitale créant énormément d’instabilité et a permis une détérioration rapide du système de sécurité.

L’analyse du contexte sécuritaire du pays a révélé un certain nombre de facteurs contribuant au conflit armé, à la violence politique et à l'insécurité, notamment : (i) de groupes armés non-étatiques puissants mais en cours de fragmentation ; (ii) des troubles civils dus aux tensions socio-économiques et politiques ; (iii) des affrontements communautaires locaux ; et (iv) des violences individuelles et criminelles.

Outre la définition des mesures d'atténuation des risques de sécurité par la conception du projet, par des responsabilités clairement définies, par des partenariats de sécurité et par des procédures standardisées, le PGS comprend également des modèles d'instruments suggérés d'atténuation des risques et propose des termes de référence adaptables pour les rôles et services nécessaires. En termes de mesures d’atténuation, des mesures d’ordre institutionnel, des mesures d’ordre opérationnel et des partenariats sont proposés pour assurer l’opérationnalité et l’efficacité du plan.

La mise en œuvre et l'efficacité du PGS seront surveillées tout au long de la mise en œuvre du projet. Le PGS sera mis à jour lorsque de nouveaux risques de sécurité ou des menaces potentielles sont identifiés durant les examens trimestriels réguliers de l’ERS. Bien que l’ERS ne soit pas divulgué, les mesures d'atténuation, les procédures opérationnelles, les responsabilités organisationnelles et les modèles potentiels seront inclus dans le PGS, ces derniers devant ensuite être divulgués et partagés avec les parties prenantes concernées.

Les mesures d’atténuation comprendront également du personnel de sécurité : Le MEPC demandera par un courriel aux ministères de la sécurité de mettre à disposition du projet un spécialiste de sécurité pour assurer la sécurité du projet au niveau central. Des points focaux de sécurité seront désignés par les préfets respectifs de ces préfectures pour sécuriser le projet au niveau préfectoral. Il y aura également une vérification des antécédents, un engagement des parties prenantes, la surveillance et rapports ; la vérification d’allégation de mauvaise conduite et la sécurisation des Espaces Surs.

Le Spécialiste en sécurité, le personnel du projet, les mentors et les enseignants puis les points focaux au niveau régional seront régulièrement formés sur les codes de sécurité et le code de VBG, les principes des droits de l’homme. Les activités de cartographie (scan sécuritaire) seront régulièrement organisées, et en fonction des situations ce personnel suivra des sessions de renforcement de capacités et de mise à niveau.

Le PGS est un des instruments environnementaux et sociaux préparés par l’UCP pour satisfaire les exigences environnementales et sociales de la Banque mondiale[[3]](#footnote-4), ainsi que pour assurer la conformité avec les lois et réglementations de la RCA. Les autres instruments sont :

1. Cadre de Gestion Environnementale et Sociale ;
2. Plan d’action contre l’exploitation, les abus et le harcèlement sexuels ;
3. Plan de Gestion de la Sécurité ;
4. Plan pour les Peuples Autochtones ;
5. Plan de Mobilisation des Parties Prenantes ;
6. Plan de gestion du travail.

1. Guy-Florent Ankogui-Mpoko et Thierry Vircoulon, *La Transhumance en Centrafrique : une analyse multidimensionelle*, ECOFAUNE Mars 2018, <https://ecofaune.org/IMG/pdf/rapport_transhumance_final_fonds_bekou.pdf>. [↑](#footnote-ref-2)
2. Alexandre Jaillon et al., *The Political Economy of Roadblocks in the Central African Republic*, IPIS, Octobre 2018, <https://ipisresearch.be/publication/political-economy-roadblocks-central-african-republic/>. [↑](#footnote-ref-3)
3. Depuis 1er octobre 2018, la Banque mondiale applique le Cadre environnemental et social à tous les nouveaux financements de projets d’investissement qu’elle appuie. [↑](#footnote-ref-4)